

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2006)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00
contact@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Klaus Riva (rik), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthieu Buchs (bum), Michael Schärer (sam)

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation, Berne.
www.raschlekranz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: bab.ch, agence Ex-press

p.1: bab.ch; Office fédéral de l'énergie OFEN; p.2: agence imagepoint.
biz; p.4–8: agence Ex-press, p.10–11: agence Ex-press, EPF Zurich;
p.12–13: ATEL AG; p.14: agence imagepoint.biz; p.15: Newride.ch

AU SOMMAIRE

Editorial 1

Marché de l'électricité Le Surveillant des prix Rudolf H. Strahm: «Le réseau doit rester sous contrôle public» 2

Les projets dans le domaine de l'électricité actuellement au Parlement 4

Pronostics, perspectives et visions 6

Recherche & Innovation A quoi ressemblera le réseau électrique du futur? 8

Le réseau énergétique du futur selon deux chercheurs de l'EPF Zurich 10

Approvisionnement en énergie Force hydraulique: revoilà les centrales à pompage-turbinage 12

Centrales combinées à gaz: miser sur l'«or bleu» 14

En bref 15

Services 17

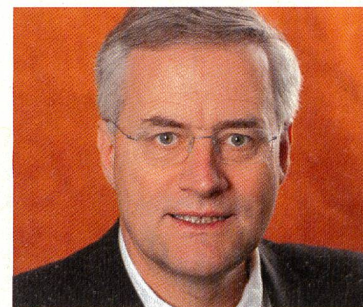
Chère lectrice, cher lecteur,

A la fin mars, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a présenté les premiers résultats des perspectives énergétiques 2035/2050.

L'OFEN souhaite par là montrer aux politiciens et au grand public les différentes variantes possibles en matière d'utilisation future de l'énergie. Nous savons que ni la consommation énergétique en 2035 ni le mix énergétique après 2030 ne sont des données fixes: tant l'offre que la demande sont influençables. Et dans notre pays, c'est le peuple qui aura finalement le dernier mot. C'est pourquoi nous devons lui faire savoir dès à présent qu'une pénurie d'électricité est attendue pour 2020. Les raisons sont à chercher dans l'augmentation annuelle de la consommation en électricité, la mise hors service de trois centrales nucléaires dès 2020 ainsi que la fin des différents contrats d'achat d'électricité sur le long terme passés avec la France.

Avec en toile de fond la sécurité de l'approvisionnement dans le secteur de l'électricité, l'OFEN mise sur une stratégie en trois points:

- L'objectif principal est l'encouragement de l'efficacité énergétique – notamment par la rénovation de bâtiments selon le standard MINERGIE ou encore l'utilisation de moteurs peu gourmands en énergie.
- En deuxième priorité viennent l'étoffement des capacités en matière d'énergies renouvelables et le développement ciblé de la force hydraulique locale, en particulier la petite hydraulique.



- Troisièmement, le reste devra être comblé probablement avec des installations fossiles-thermiques. Cette voie ne sera toutefois acceptable que dans le cadre d'une utilisation des rejets de chaleur et d'une compensation en Suisse et à l'étranger des émissions supplémentaires de CO₂.

La discussion sur la sécurité de l'approvisionnement doit maintenant commencer au niveau politique et social. Les milieux politiques doivent décider de l'importance des moyens publics à mettre en œuvre pour encourager l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ils doivent définir les minima et les normes qui seront à l'avenir exigés légalement par la Confédération et les cantons?

Nous devons être clairs: une politique énergétique et environnementale durable doit également tenir compte des intérêts des générations futures. Chaque étape dans cette direction est un pas fait dans l'intérêt de la société et dans celui de l'économie.

*Dr Walter Steinmann, directeur de
l'Office fédéral de l'énergie*

energeia.